Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Réunion du conseil d'administration, le samedi 11 janvier 2020

Rapport du président – Brian Lee

Introduction:

Que le temps passe vite! Nous avions un mandat de 4 ans qui a débuté en novembre 2016. Nous voilà en janvier 2020, avec plus de 3 ans d'effectuées sur 4. Je profite de l'occasion pour aborder quelques sujets qui sont d'actualité et par la suite, je traiterai de nos accomplissements jusqu'à présent et enfin ce qu'il nous reste à faire.

Remplacement du poste de conseiller scolaire pour la Côte-Ouest :

Nous devons remplacer une conseillère de la Côte-Ouest qui a désisté au mois de septembre. Il est inacceptable de ne pas avoir une représentation adéquate des trois régions alors, nous avons contacté le ministre de l'Éducation, l'honorable Brian Warr afin d'avoir ses instructions par rapport à ce remplacement. Le remplacement se devra d'être une nomination par la lieutenante-gouverneure. Nous avons maintenant une candidate intéressée, nous attendons son CV afin de le remettre au ministre Warr. Même si ce n'est que pour une période de 10 mois (fin de notre mandat actuel), je crois qu'il est important de tenter de combler le poste.

Situation École Notre-Dame-du-Cap:

Le ministre de Transports et Travaux, l'honorable Steve Crocker, nous a confirmé le 9 janvier que les travaux de réparation sont en cours depuis un certain moment. L'objectif actuel est que la rentrée scolaire 2020 s'effectue dans le bâtiment de l'école Notre-Dame-du-Cap.

École M-12 dans l'ouest de Saint-Jean :

Ce dossier très important continue de progresser. Le ministère des Transports et Travaux a effectué un appel d'offres pour effectuer une évaluation de deux édifices. Cette évaluation est en cours et devra se terminer vers la fin janvier 2020. En parallèle, le CSFP demande la permission d'effectuer une étude de comparaison de sites. La réaction à cette demande semble favorable. Le but étant que les fonctionnaires et politiciens puissent faire leurs recommandations vers le comité d'infrastructures et vers le comité du trésor.

Cause juridique:

Nous attendons avec impatience les décisions de la Cour Suprême du Canada dans la cause juridique de la Colombie-Britannique. Vous vous souviendrez que notre conseil a été reconnu comme interventionniste dans cette cause. Le résultat de cette cause juridique pourrait avoir d'énormes

impacts sur l'avenir de l'éducation francophone au Canada. Nous espérons que le jugement sera rendu en respectant l'article 23 de la charte des droits et libertés.

Rencontres:

Nous poursuivons notre tournée de rencontre de tous les députés provinciaux là où nous avons des écoles ainsi que d'autres députés qui jouent un rôle important au niveau de la francophonie. Jusqu'à maintenant, nous avons rencontré cinq des six députés qui ont des écoles du CSFP dans leur circonscription. Ironiquement, le seul député qui reste à rencontrer est Jordan Brown, le député de ma région, l'ouest du Labrador. Nous allons ensuite poursuivre en rencontrant les députés fédéraux qui sont concernés. L'objectif principal de cette tournée est d'informer les députés en matière de droit constitutionnel, d'indiquer notre présence et de déceler ceux qui ont intérêt à travailler avec nous afin de faire avancer nos dossiers importants. Il est à noter que nous avons maintenant rencontré les chefs des deux partis d'opposition.

Ce que nous avons accompli depuis 2016 :

- Établissement d'un plan stratégique viable pour les trois dernières années
- Redéfinition de notre mission, notre vision et nos valeurs
- Rafraîchissement de notre logo
- Création de quelques politiques (admission, violence et harcèlement)
- Politiques en cours de création (suspension d'un élève, conflit d'intérêts)
- Création d'une relation constructive avec notre bailleur de fonds (MEDPE)
- Création de relations constructives avec les autres organismes francophones
- Ouverture de l'École Rocher-du-Nord
- Progrès dans le dossier 2^e École à Saint-Jean
- 2 années de suite, 100% de nos finissants sont diplômés,
- •
- Postes du conseil d'administration sont demeurés relativement stables et comblés
- Postes d'enseignants sont maintenant beaucoup plus comblés que par le passé
- Rencontres avec les députés là où nous avons des écoles
- Rencontres avec des politiciens stratégiques
- Rencontres avec les chefs des partis d'opposition
- Mise en place de l'application Parent de Power School
- Bien d'autres travaux

- Accomplissements à faire avant novembre 2020 : Débuter le processus de création d'un nouveau site web
- Création d'une panoplie de politiques nécessaires pour notre bon fonctionnement
- Plan stratégique pour les trois prochaines années, lié avec les plans de développement des écoles
- Négociation pour l'embauche d'un cadre additionnel
- Négociation pour corriger nos finances
- Établissement d'une nouvelle entente PLOÉ
- Formation en gestion de personnel des directions d'écoles
- Travailler avec universités afin de produire des enseignants francophones à T-N-L
- Travailler avec les établissements en place afin d'accélérer la reconnaissance des enseignants provenant de l'extérieur.

Conclusion:

Si nous réussissons à accomplir tout ce qui est dans cette liste, je suis prêt à dire que nous aurons réussi une réinvention quasi complète du Conseil scolaire francophone de Terre-Neuve-et-Labrador en seulement 4 ans. Étant donné que nous existons depuis plus de 20 ans, je crois que tous ensemble, nous aurons accompli quelque chose de remarquable. Je remercie tous les conseillers, employés, bénévoles et autres membres de la communauté qui ont aidé dans ces efforts. Nous avons tous ensemble créé un organisme beaucoup plus légitime et respectable que ce que nous avons constaté au début de notre mandat. Personnellement, je suis très fier!